



### RAPPORT D'ESSAI N° 22.1885.1

Nature de l'échantillon	:	Eau douce traitée
Prélèvement	Date	: 12/04/2022 11:26
	Préleveur	: Ronan CRESPIEN
	Méthode de prélèvement	: FDT 90-520 *
	Localisation exacte	: MAIRIE SANITAIRE
	Conditions de transport	: Frais
	Désinfection	: Flamme
	Observation	: Néant
Date de réception	:	12/04/2022 16:16
Date de début d'analyse au laboratoire	:	12/04/2022

#### Données fournies par le client

Usage	:	Alimentation en eau potable - Distribution
Demande	:	D1
Références administratives	Code de l'UGE	: 57
	Nom de l'UGE	: SAINT LUNAIRE
	Motif de prélèvement	: CS
	Type de visite	: D1
	Type d'analyse	: D1
Références de l'échantillon	Code du PSV	: 724
	Libellé du PSV	: BOURG
	Commune	: SAINT-LUNAIRE

### RESULTATS DES ANALYSES IN SITU

Paramètre	Résultat	Norme de qualité (1)
-----------	----------	----------------------



L'accréditation de la Section Laboratoires du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole « \* ».  
 Le rapport ne comporte que les objets soumis à l'essai.  
 La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'approbation du laboratoire.

## RESULTATS DES ANALYSES IN SITU

Paramètre	Résultat	Norme de qualité <sup>(1)</sup>
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>		
Méthode interne ESS_PREM_PT_036 - Examen organoleptique		
Aspect in situ	Absence d'anomalie	
Couleur in situ	Absence d'anomalie	
Odeur in situ	Absence d'anomalie	
Saveur in situ	Absence d'anomalie	
<b>Physico-chimie</b>		
Méthode NF EN ISO 7393-2 - Colorimétrie		
Chlore libre in situ *	0,06 mg/L Cl <sub>2</sub>	
Chlore total in situ *	0,13 mg/L Cl <sub>2</sub>	
Méthode NF EN ISO 10523 - Potentiométrie		
Potentiel hydrogène (pH) in situ *	8,1 unité pH	6,5 - 9
Méthode interne ESS_PREM_PT_047 - Thermométrie		
Température de l'eau in situ *	13,9 °C	25
Méthode Calcul - Calcul		
Chlore combiné in situ (Chloramines)	0,07 mg/L Cl <sub>2</sub>	

## RESULTATS DES ANALYSES AU LABORATOIRE

Paramètre	Résultat	Norme de qualité <sup>(1)</sup>
<b>Bactéries</b>		
Méthode NF EN ISO 9308-1 - septembre 2000 - Filtration sur membrane et culture		
Bactéries coliformes *	<1 UFC/100 mL	0
Escherichia coli *	<1 UFC/100 mL	0
Méthode NF EN ISO 7899-2 - Filtration sur membrane et culture		
Entérocoques intestinaux *	<1 UFC/100 mL	0
Méthode NF EN ISO 6222 - Incorporation en gélose et culture		
Micro-organismes revivifiables à 22°C *	16 UFC/mL	
Micro-organismes revivifiables à 36°C * (2)	6 UFC/mL	
Méthode NF EN 26461-2 - Filtration sur membrane et culture		
Spores de bactéries anaérobies sulfitoréductrices *	<1 UFC/100 mL	0
<b>Equilibre calco-carbonique</b>		
Méthode NF T 90003 - Titrimétrie		
Titre hydrotimétrique (TH) *	19,8 °f	
Méthode NF EN ISO 9963-1 - Titrimétrie		
Titre alcalimétrique (TA) *	0,0 °f	
Titre alcalimétrique complet (TAC) *	8,8 °f	
<b>Micropolluants minéraux</b>		
Méthode NF EN ISO 17294-2 - Dosage par ICP/MS		
Aluminium *	<10 µg/L	200
Fer total *	<20 µg/L	200
<b>Minéralisation</b>		
Méthode NF EN 27888 - Conductimétrie (avec dispositif de compensation de température)		
Conductivité à 25°C *	577 µS/cm	200 - 1100
<b>Physico-chimie</b>		
Méthode NF ISO 15923-1 - Spectrométrie automatisée		

### RESULTATS DES ANALYSES AU LABORATOIRE

Paramètre	Résultat	Norme de qualité (1)
Ammonium *	< 0,03 mg/L NH4	<b>0,1</b>
Nitrate *	15,1 mg/L NO3	<b>50</b>
Nitrite *	< 0,02 mg/L NO2	<b>0,5</b>
Méthode NF EN ISO 7887 (méthode C) - Colorimétrie automatisée (méthode optique)		
Couleur *	<5 mg/L de Pt	<b>15</b>
Méthode NF EN ISO 7027-1 - Néphélométrie		
Turbidité *	<0,20 NFU	<b>2</b>
Méthode NF EN ISO 10523 - Potentiométrie		
Potentiel hydrogène (pH) *	8,2 unité pH	<b>6,5 - 9</b>
Température de mesure du pH *	18,1 °C	
Méthode Calcul		
Nitrate/50+Nitrite/3	0,30 mg/L	<b>1</b>

(1) Normes de qualité : **Limites de qualité en gras**, *Références de qualité en italique*, selon référentiel précisé dans la conclusion du rapport.

(2) Nombre estimé en raison de la non-fiabilité statistique

#### Conclusion

Cette eau répond aux critères de qualité des eaux destinées à la consommation humaine sur la base des paramètres analysés (Annexe I de l'arrêté du 11/01/2007 relatif aux limites et références de qualité).

Pour déclarer la conformité (ou non) à la norme de qualité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Rennes, le 15/04/2022  
Pour le Directeur  
Dominique VERREY  
Responsable de validation

